



La Galerie des Carrosses

Dans son projet de transformation du château royal en musée consacré « À toutes les gloires de la France », le roi Philippe intègre une collection de voitures présentant un intérêt historique. La collection qui prit initialement place dans la Petite Écurie fut transférée dans un local créé spécifiquement par l'architecte Questel en 1851 à Trianon. Enrichie, cette collection trouva enfin une nouvelle place en 1985, dans une galerie de la Grande Écurie qui a conservé son aspect ancien avec ses lambris de chêne portant les râteliers pour le fourrage et les mangeoires.

Monumentaux, les véhicules exposés dans la Grande Écurie reflètent différentes époques et mettent en exergue le pouvoir des dirigeants d'États. S'inscrivant dans de nombreux événements qui ont marqué l'histoire de France (sacre, funérailles, mariage...) la collection présente un caractère unique. Pièce maîtresse de cet ensemble, le carrosse du sacre de Charles X, est attelé à huit chevaux ; cette mise en scène permet ainsi de témoigner de l'ampleur du faste mis au service de la Restauration de la royauté. Autre véhicule majeur, un char ayant servi aux obsèques de huit personnalités politiques de France. Ce char funèbre adopte aujourd'hui la forme et le décor qu'il adoptait pour les funérailles de Louis XVIII, frère et prédécesseur de Charles X. Sont également présentes : les sept berlines de cérémonies commandées en 1810 pour le mariage de Napoléon I^{er} et de l'impératrice Marie-Louise, le somptueux carrosse du baptême du duc de Bordeaux ; et deux grandes voitures de la Présidence sous la Troisième République, d'une grande élégance.

Bien que la majorité des véhicules de l'ancienne cour de France aient disparus lors de la Révolution, la collection comporte des petites voitures de promenade des fils de Louis XVI et de Marie-Antoinette. D'autres pièces illustrent également les usages de déplacements de la cour en ville et en château : quatre chaises à porteurs datant des XVIII^e et XIX^e siècles. Simple caisse vitrée renfermant un siège, adaptée aux brefs trajets, la chaise à porteur fait office de refuge isolant de l'animation des rues, du contact direct avec la population et des agressions extérieures, dues aux intempéries ou à la saleté ambiante (boue, crottin). Si ce moyen de locomotion reste peu confortable il présente cependant l'avantage de marquer son rang.

L'entrée en carrosse ou en chaise à porteurs dans la cour royale du château de Versailles est exclusivement réservée à la haute noblesse de cour ou à la famille royale qui fait partie de l'entourage le plus proche du souverain. Utilisée pour traverser les cours mais aussi pour parcourir les galeries du château, la chaise à porteurs permet de pénétrer jusqu'au pied des escaliers du roi. Ce privilège remonte à l'époque où les rois résidaient partiellement au Palais du Louvre. Lorsque le gouvernement et la cour s'installent définitivement à Versailles en 1682, les « honneurs du Louvre » se transposent à la nouvelle résidence royale. Cependant personne ne peut entrer dans la cour intérieure avant que le roi ne soit levé, ou après qu'il se soit couché, afin de ne pas le déranger dans son repos. On privilégie la chaise à porteurs dans cette situation.

Évocation de « la douceur de vivre » de l'ancienne cour et d'une mode venue des cours nordiques, six traîneaux royaux rappellent les courses pratiquées par la famille royale et les courtisans sur les allées du parc enneigés et sur le Grand Canal gelé. Les traîneaux sont alors tirés par des chevaux ferrés à crampons. Leur conception est à la charge du service des Menus-Plaisirs qui réalise alors les décors et les accessoires de théâtre pour le divertissement royal. Leurs formes atypiques empruntent à l'univers animalier (traîneaux « à la tortue » et « au léopard »), au fantastique (traîneau dit « à la Sirène »), au quotidien (traîneau dit « au patineur »), à l'exotisme (traîneau dit « aux jeux chinois ») et au végétal (traîneau dit « aux roseaux »).



CHÂTEAU DE VERSAILLES

Après avoir été exposée en 2013 à Arras dans l'exposition « Roulez carrosses ! », dans le cadre du partenariat signé en 2011 entre le château de Versailles, la Ville d'Arras et la Région Nord-Pas de Calais, la collection est de retour au château de Versailles. Les collections de la nouvelle Galerie des Carrosses seront présentées à la Grande Ecurie dans un nouvel espace agrandi et restauré, une nouvelle scénographie, un nouvel éclairage, accompagné de l'édition d'un nouveau guide de visite (H. Delalex, Artlys, 2016). La réouverture est prévue en avril 2016. Des travaux rendus possibles grâce au mécénat de la Fondation d'entreprise Michelin.